

Consignes générales COVID – Rentrée 2020

Mises à jour le 01/09/2020

En respectant les gestes barrières et le port du masque je participe activement à la lutte contre la COVID-19

Cette note repose sur les prescriptions émises à l'échelle nationale (Circulaire du MESRI du 6 août 2020) et l'arrêté préfectoral du 26 août 2020; Elle sera mise en jour en fonction de l'évolution des consignes. En complément de ces informations, un référent COVID a été mis en place à Polytech Montpellier joignable par mail : polytech-covid@umontpellier.fr. Il sera à même de répondre à vos questions ou de les relayer auprès des services compétents.

Le port du masque :

Obligatoire pour tous, élèves, personnels, visiteurs (à l'exception des personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation) :

- tant dans les espaces clos : salles de cours, amphithéâtres, laboratoires, espaces de travail, de réunion, de documentation, de convivialité, couloirs, salles informatiques, halles technologiques, bureaux.
- que dans les espaces extérieurs (dans l'enceinte des sites de l'Université de Montpellier).

Il incombe aux élèves de se doter de leur propre masque.

Le non-respect du port du masque pourra amener à des sanctions.

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde :



A chaque fois que c'est possible, en milieu clos comme à l'extérieur, respecter une distance minimale d'un mètre. Veuillez également respecter l'ensemble de la signalétique dans le bâtiment : marquage au sol, consignes affichées à l'entrée des salles, pastilles vertes de positionnement dans les salles, fléchage, etc...

En complément des points d'eau où il est possible de se laver les mains à l'eau et au savon, 15 distributeurs de gel hydro-alcoolique ont été installés dans l'école et les halles technologiques.

Tous les déchets souillés (masques, mouchoirs, lingettes, essuie-tout...) doivent être jetés dans les poubelles COVID mises en place à cet effet.

Par mesure de précaution, les fontaines à eau ont été condamnées. En revanche, les distributeurs de boissons et autres sont pour le moment maintenus ; pensez à vous désinfecter les mains avant utilisation.

La ventilation des locaux :

L'aération des salles de cours est assurée par le personnel technique de l'école chaque matin avant l'arrivée des élèves (15 minutes minimun). Il est important d'aérer au maximum les locaux dans la journée, y compris, dans la mesure du possible, pendant les enseignements et les réunions.

S'agissant des bureaux (et le cas échéant, salles de réunion), il appartient à chaque personnel de procéder à une aération régulière et quotidienne.

Le nettoyage des locaux et matériels :

Le nettoyage des locaux ainsi que des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Ce nettoyage est pris en charge par le prestataire de l'université. En complément, des kits de nettoyage sont mis à disposition des élèves, enseignants et personnels dans l'ensemble des locaux de l'école. N'hésitez pas à solliciter l'accueil en cas de besoin.

Attention!

J'ai des symptômes :

(fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires), de perte du goût ou de l'odorat :

- je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région (tel pour Montpellier : 04 67 07 20 07). Je peux également bénéficier d'une téléconsultation ;
- si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114);
- je suis étudiant.e : je préviens systématiquement le secrétariat de mon département de mon absence (un certificat médical sera demandé pour justifier cette absence). Je suis personnel de Polytech : je préviens systématiquement ma hiérarchie.

Je suis testé.e positivement au SARSCov2 :

je ne dois pas venir à Polytech et je préviens le plus rapidement possible de mon absence.